

Négoce [Les stratégies Dans les agences Services aux négoce Mouvements](#)  
[REP PMCB](#)  
[FDMC](#)  
[France](#)

# Négoce

Le média de la distribution bâtiment

## REP PMCB : le négoce au coeur d'un dispositif qui se déploie "plutôt très vite"

Les Rendez-vous du négoce, organisés par la FDMC, ont mis l'accent ce jeudi 25 mai sur la REP PMCB, qui vient de démarrer. L'occasion de souligner une réussite globale et quelques points d'achoppement.

Pierre Pichère - 26 mai 2023 \ 08h08



Pas assez de points de collecte. C'est le message qu'a passé Jean-Yves Labat, représentant de la [Capeb](#), lors des 12e Rendez-vous du négoce, à l'invitation de la FDMC. Une impatience bien accueillie par les quatre éco-organismes qui participaient aux tables-ronde, au vu de l'attente qu'elle traduit. **"Tout est allé plutôt très vite"**, a relativisé Sylviane Oberlé, chargée de mission prévention des pollutions à l'[Association des maires de France](#). Un point de vue partagée par Dominique Mignon, présidente d'[Ecomaison](#), qui a rappelé qu'aucune REP ne s'était jamais pleinement déployée en quelques semaines, et que la montée en puissance prendrait

nécessairement plusieurs années. Tous les participants ont par ailleurs souligné que le négoce avait joué le jeu, contrairement aux craintes exprimées notamment par les Pouvoirs publics.

### **Travaux publics**

Restent quelques points de crispation. Jean-Christophe Louvet, membre du bureau de la FNTP, a exprimé l'agacement des entreprises de travaux publics. Metteuses sur le marché d'enrobés, soumises à l'éco-contribution pour certains de leurs achats alors que les travaux publics sont en principe exclus de la REP, actrices du recyclage : elles sont trois fois concernées par ce nouveau dispositif, qui ne les prend pas correctement en compte. Hervé de Maistre, président de [Valobat](#), a d'ailleurs annoncé **la présentation par les éco-organismes de quatre scénarios communs pour régler les irritants dans l'univers des TP**, à charge aux fédérations de prendre position sur les options qu'elles préfèrent.

### **Déchetteries**

Sylviane Oberlé a par ailleurs détaillé [la position des collectivités, pas fermées par principe à l'accueil des déchets des professionnels](#), mais soucieuses de régler la question au cas par cas. Si des solutions privées existent, notamment dans les négoce, elles n'auront pas de raison d'accepter les déchets professionnels. En l'absence de réponse sur un territoire, les déchetteries publiques prendraient certainement le relais, sous réserve des capacités pratiques. Enfin, **la question de la densité du maillage a elle aussi été soulevée**. Le seuil de 4000 m<sup>2</sup> continue de paraître trop bas à la FDMC, qui redoute des points de collecte en excès et trop peu utilisés. 10 000 m<sup>2</sup> lui sembleraient plus adaptés. Une revendication pour l'heure pas entendue par les Pouvoirs publics, mais le négoce ne baisse pas les bras.